



MAIRIE DE PUÉCHABON

**Conseil Municipal du 23 septembre 2025
DELIBERATION**

Délibération n° 2025-22

L'an deux mil vingt-cinq et le 23 septembre à 19h00, le conseil municipal de Puéchabon, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Stéphane SIMON, Maire.
Sur la convocation qui leur a été adressée le 19 septembre 2025.

Etaient présents : Messieurs CABALLER Jérôme, SIMON Stéphane, RIERA Florian, GRANGE Harry, LEGROS Jacob, Mesdames, BASSOUA Françoise, BOURDOISEAU Isabelle, JEANNIN Martine, GILLET Isatis, GUIZARD Audrey, LECLERC Fanny. Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ont donné procuration :

Excusés : CABANNES Denis, VAUTIER, Patrick, MONCOMBLE Emira, BERGER Alban

Secrétaires : JEANNIN Martine

OBJET : CRT convention GECOH

Monsieur le maire présente la convention pour que les personnes âgées de plus de 60 ans bénéficient d'un accompagnement pour leur permettre de bien vieillir chez soi et se voient proposer certaines activités
Valable un trimestre avec un démarrage en T4 2025 - pas de coût pour la commune- prise en charge par l'ARS
Il propose de signer le renouvellement éventuellement T2 2026
Seule obligation : information à la population concernée et prendre les inscriptions à la mairie
Après délibération, le Conseil Municipal accepte ces propositions,

Fait et délibéré à PUECHABON,
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Le Maire,
Stéphane SIMON

Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>

Certifié exécutoire compte tenu de la date :

- d'envoi dématérialisé en Préfecture le :
- d'affichage le :



Accusé de réception en préfecture
034-213402217-20251117-2025-22-DE
Date de télétransmission : 17/11/2025
Date de réception préfecture : 17/11/2025